

Chères concitoyennes,  
chers concitoyens,  
chers amis,



Laissez-moi vous parler des associations. Elles étaient présentes lors de la récente assemblée générale de l'OMACL, l'office municipal d'animation, de la culture et des loisirs, animé par Fernand Ansaldo et sa fidèle équipe de bénévoles qui s'investissent sans compter. Vous en lirez le compte-rendu dans cette nouvelle édition de *La Vie Gassinnoise*. Ces associations, vous le savez, sont le terreau de notre lien social et citoyen. Elles animent notre commune et démontrent chaque jour leur vitalité et votre vitalité. Elles vous permettent de vous rencontrer, mieux vous connaître, partager, faire parfois sortir certains de leur solitude.

Je salue la société de Chasse "A la Barro", la plus ancienne, créée en 1921 ! La Boule Gassinnoise, forte de ses 185 membres; les Amis des Arts, de plus en plus nombreux; l'Age d'Or Gassinnois, toujours aussi dynamique, Leï Masco qui maintiennent avec force et croyance par le chant notre langue et culture provençales (20 ans, cette année !). Sans oublier l'Amicale du Comité Communal des Feux de Forêts, ni La Provence à Cheval et toutes les autres...

Pour nos plus jeunes, merci aussi au Racing Club de la Baie, au Judo Club Gassinnois, au Club Gymnique du Golfe, au Sport Fitness pour nos adultes, au Club de Salsa. Quant à l'Avenir Cycliste Gassinnois, il nous prépare un bel événement, vous verrez !

Voilà qui nous montre, s'il le fallait, la belle dynamique qui anime Gassin. Permettez-moi de vous inviter, si ce n'est déjà fait, à venir les rejoindre. A bientôt !

Yvon Zerbone,  
maire de Gassin

## ◆ Finances communales

### Un budget équilibré qui fait l'unanimité !

Voté à l'unanimité lors du dernier conseil municipal, le budget prévisionnel de fonctionnement de notre commune s'élève à 7 673 388 euros exactement pour cette année 2009 (contre 7 166 562 en 2008), soit une hausse de + 0,93%. Grâce à une gestion saine, menée à Gassin depuis des décennies et poursuivie par l'équipe municipale en place (lire en pages centrales), notre commune maintient sa politique d'imposition parmi les plus basses du départe-



Anne-Marie Waniart,  
adjointe aux finances

(Précisions et interview,  
pages 4 et 5) ►

## ◆ Nouveau point "Info tourisme"

### Gassin renforce son accueil touristique

Pour palier le manque d'un office du tourisme proprement dit à Gassin, les élus gassinnois ont voté en début d'année, après délibération, la création

d'un poste d'hôtesse d'accueil qui sera en fonction dès cette année au sein de la Maison du Tourisme installée au rond-point de La Foux.

(Suite page 6) ►

## ◆ Route du Bourrian

### Travaux prévus avant l'été



La route du Bourrian devrait subir avant l'été des travaux de sécurisation. Le projet prévoit la disparition du fossé, côté haras. Côté colline, sur le caniveau béton d'une largeur de 50 cm, une buse sera enterrée pour récolter les eaux pluviales. Dans un premier temps, la route dont la largeur (5,50m) ne sera pas

modifiée va être redessinée en légère pente vers le collecteur d'eau. A terme, la totalité de la route du Bourrian, depuis le pont du Belieu jusqu'au panneau "stop" du hameau du Gaï, sera entièrement réaménagée et goudronnée. Coût de cette première phase transitoire de sécurisation : 300 000 euros environ

## ◆ Sommaire

### RECENSEMENT

+ 132 habitants à Gassin

### ALLO MAIRIE ?

Nouveau standard téléphonique

### VISITE DE JEUNES AUSTRALIENS

Gassin à l'heure des antipodes !

### SORTIES

Nos ados (bronzés) font du ski !

DES MOULINS DE PAILLAS À LA BERLE

Un événement VTT pour 2010 !

VOUS ALLEZ AVOIR 16 ANS

Pensez à vous faire recenser ► Page 2

### ZAC DE LA VERNATELLE

Adoptée en conseil municipal

### ORDURES MÉNAGÈRES

Des containers plus esthétiques !

### GESTION DES COURS D'EAU

Adhésion au syndicat

intercommunal de la Giscle

### BOUCHONS DE BOUTEILLES

EN PLASTIQUE

Participez au recyclage !

### ECLAIRAGES PUBLICS

De nouveaux candélabres ! ► Page 3

### FINANCES COMMUNALES

Un budget équilibré

qui fait l'unanimité !

### IMPOSITION : + 1,05%

Un des taux les plus bas du Var !

### DÉBROUSSAILLEMENT

Pensez-y avant l'été ! ► Pages 4 et 5

### NOUVEL HÔTEL DE LUXE

Le Kube et son bar de glace !

### NOUVEAU POINT "INFO TOURISME"

Gassin renforce son accueil

touristique

### CENTRE AÉRÉ DE L'ÉTÉ

ET ÉCOLE MATERNELLE

Pensez aux inscriptions !

### COMMERCES & SERVICES À GASSIN

Sur [www.mairie-gassin.fr](http://www.mairie-gassin.fr) ► Page 6

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

A la découverte du monde !

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OMACL

Rapports moral et financier adoptés

### PONT DE BELIEU

Aménagements

en phase d'étude

### ESPACE SANTÉ

Un chantier en bon état de marche

### PERMANENCES SOCIALES ?

Site Internet : une mine

d'informations ! ► Page 7

### L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

### ASSOCIATION SISSI'MADIS

Jeunes enfants, porteurs de handicaps

### "GASSIN, CIEL, TERRE ET MER"

Bientôt disponible !

### RABARAMA

Sculptures monumentales

LE LOTO fait salle comble ! ► Page 8

### ◆ Recensement +132 habitants à Gassin

**C'est officiel :** notre commune a gagné 132 habitants depuis le dernier recensement (1999). Gassin compte désormais 2912 habitants (contre 2727 il y a dix ans) selon le recensement INSEE publié au 1er janvier dernier. 400 environ vivent à Gassin Village. 65<sup>e</sup> commune du Var (par ordre alphabétique) sur 151, notre commune compte 2859 habitants en population municipale et 53 "comptés à part", c'est-à-dire qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune mais dont la résidence habituelle est dans une autre commune.

### ◆ Allo Mairie ? Nouveau standard téléphonique

Le numéro de téléphone de la mairie n'a pas changé. Il vous faudra toujours composer le **04 94 56 62 00**. En revanche, grâce au nouveau standard entièrement automatisé, vous êtes dorénavant directement connecté au service demandé :

- 1 Accueil et état civil
- 2 Urbanisme
- 3 Comptabilité
- 4 Secrétariat de M. le maire
- 5 Police municipale
- 6 Service juridique
- 6 Service juridique/ SIVTAS
- 7 Service Environnement



En souvenir de nos aînés tombés au champ d'honneur, qui n'avaient pas 20 ans pour certains. Les élus honorent régulièrement leur mémoire en déposant une gerbe au monument aux morts, comme ici, le 19 mars dernier, pour commémorer le cessez-le-feu en Algérie en 1962.

### ◆ Visite de jeunes Australiens Gassin à l'heure des antipodes !

*L'Australie, pour ceux qui suivent l'actualité cinématographique de la presqu'île, n'est pas un territoire tout à fait inconnu grâce au festival des antipodes qui chaque année depuis dix ans fait la part belle à Saint-Tropez au 7<sup>e</sup> art australien et néo-zélandais. Mais là, c'est Gassin qui se met à l'heure australienne. Le conseil municipal et Yvon Zerbone à sa tête viennent en effet de recevoir une délégation d'une trentaine de jeunes Australiens venus visiter notre commune. Accompagnés d'Elisabeth Charenton, principale du collège, et Alain Thomas, proviseur du lycée, ils ont été reçus en mairie. Une visite guidée leur a ensuite permis de découvrir notre patrimoine bien éloigné de celui de leur pays natal !*

### ◆ Des moulins de Paillas à la Berle Un événement VTT pour 2010 !

**D**evant l'enthousiasme rencontré en novembre dernier lors de la présentation de ce projet de rendez-vous sportif de haut niveau, l'Avenir Cycliste Gassinois proposera au calendrier régional prochain une nouvelle compétition qui se déroulera à Gassin en mars 2010 dans la catégorie "descente". Une épreuve spectaculaire réservée aux jeunes à partir de 13 ans et qui connaît un succès de plus en plus grandissant dans le monde du VTT. A suivre!



200 pilotes sont attendus de toute la région Provence Alpes Côte d'Azur

### ◆ Sorties Nos ados (bronzés) font du ski !



**E**nchan-tés, ils sont revenus enchantés nos 30 ados Gassinois et Cavalairois de leur séjour d'une petite semaine à Seyne les Alpes. Accompagné de quatre animatrices, Manon, Margo, Alexia et Virginie Cauvet, le groupe a suivi chaque matin trois heures de cours, ski ou snow-board, et pu mettre en pratique ses connaissances le reste de la journée sur les pistes de la station enneigée. Tous ont apprécié l'accueil du Centre Chantemerle, où ils résidaient, le personnel ("vraiment génial") et la restauration familiale. Avant leur retour, le groupe a visité le marché local et ramené quelques souvenirs et autres cadeaux "ruraux" tels du saucisson ou du fromage ! Organisé par la commune de Gassin, ce séjour était partagé par des Cavalairois pour limiter les frais de transport. Selon un rapide sondage, 100% des participants sont prêts à repartir demain !

### ◆ Vous allez avoir 16 ans Pensez à vous faire recenser

Le "parcours de citoyenneté" est une démarche obligatoire. Elle concerne nos jeunes citoyens, garçons et filles, qui doivent se faire recenser à 16 ans. L'attestation de recensement qui leur sera remise à la mairie de leur domicile est à conserver précieusement. Elle leur sera, en effet, réclamée au moment de s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique tels CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire (y compris conduite accompagnée)... Cette inscription déclenchera la convocation à une journée d'appel de préparation à la Défense, obligatoire pour les garçons et les filles avant leur 18<sup>e</sup> année. Des plaquettes sur ce "parcours de citoyenneté" sont disponibles en mairie. Elles vous donneront toutes les démarches à suivre.

◆ **Gestion des cours d'eau**

## Adhésion au syndicat intercommunal de la Giscle

En votant l'adhésion de la commune au syndicat intercommunal de la Giscle, le conseil municipal s'est offert les compétences du syndicat et de ses techniciens pour l'organisation de travaux d'entretiens sur son bassin hydrographique et, plus particulièrement, les cours d'eau du Belieu et du Bourrian. Cette première année va permettre notamment la mise en place d'études (contexte hydrographique et hydrologique, enjeux propres au bassin versant de ces deux cours d'eau...). Les travaux d'entretiens des deux cours d'eau devraient intervenir en 2010 en coopération avec les propriétaires riverains. Ceux-ci peuvent d'ores et déjà se mettre en relation avec le syndicat. D'importantes opérations d'amélioration des écoulements seront en effet programmées.

Contact : Rémy Bonnasse,  
04 94 55 70 30,  
info@syndicatgiscle.fr

◆ **Bouchons de bouteilles en plastique**

## Participez au recyclage !

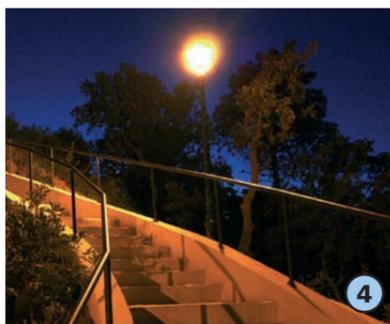


Saviez-vous que les bouchons des bouteilles de soda, eaux minérales, lait et jus de fruits (et uniquement ceux-là !) peuvent être recyclés et, au bout de la chaîne, financer des fauteuils roulants destinés aux sportifs handicapés du département ? C'est l'action autant bénéfique qu'efficace qu'a entreprise l'association Handibou, basée à La Crau. La commune de Gassin a souhaité s'inscrire dans cette démarche et invite la population à désormais stocker chez soi lesdits bouchons dans un petit sac puis à les déposer aux points de récolte prévus en mairie et aux écoles. Il seront ensuite transmis à l'association. De nombreuses municipalités, entreprises publiques ou privées, administrations, écoles, collèges et hôpitaux du département participent déjà à la récupération de cette matière première. Simple, généreux et écologique... Pensez au p'tits bouchons !

◆ **Eclairages publics**

## De nouveaux candélabres !

L'embellissement du village se poursuit tout comme la mise en valeur de l'église très prochainement. De nombreux chemins d'accès viennent de connaître les joies de la fée Electricité ! Saurez-vous les reconnaître ?



1 > Entrée du village, côté cimetières. 2 Chemin de la Croix Valmer. 3 > Entrée du village, arrivée de Ramatuelle et La Chapelle de la Consolation. 4 > Escaliers le long de l'école maternelle.

◆ **ZAC de la Vernatelle Adoptée en conseil municipal**

Dans le cadre de la programmation d'habitat mixte, d'une maison de retraite et d'un pôle de commerces et de services de proximité prévue quartier de la Vernatelle, les élus Gassinois ont voté à l'unanimité le bilan de la concertation publique. Cette adoption va permettre de définir précisément le terrain de cette zone d'aménagement concertée avant la révision du plan local d'urbanisme.

◆ **Ordures ménagères Des containers plus esthétiques !**



Les collectes au village se faisaient jusqu'à présent en laissant devant sa porte ses sacs de déchets ménagers avec les inconvénients qu'on connaît : fréquentes taches d'huile et sacs éventrés par des animaux errants d'où travail supplémentaire inutile pour l'équipe de propreté du village. Le manque d'hygiène et d'esthétisme, pour les habitants et nos nombreux amis visiteurs, était évident.

De nouveaux containers sont venus palier ces habitudes. Dorénavant, il vous reviendra, si vous êtes concerné, de porter vos déchets dans ces réceptacles adéquats. Citoyen et responsable ! De quoi continuer à être un des "plus beaux villages de France". Pour toute info supplémentaire, contacter la mairie.

### NUMÉROS UTILES

Mairie : 04 94 56 62 00

(à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h)

Permanence taxis : 04 94 56 50 14

Infirmier libéral : 06 61 42 48 68

Police municipale : 04 94 56 62 17

Gendarmerie : 04 94 97 26 25



◆ Dossier

# Finances communales

## Un budget équilibré qui fait l'unanimité !

Côté "dépenses", certains postes ont augmenté notamment celui des "prestations de services" en prévision du nouveau marché de ramassage des déchets ménagers et du tri sélectif (à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain). Les participations communales aux différents syndicats sont en hausse du fait de l'adhésion de la commune au syndicat de la Giscle (lire page 3) et du montant de la participation complémentaire de Gassin au Syndicat Mixte du Pays des Maures (détails page 6). En ce qui concerne le personnel, cette ligne est en légère augmentation afin de prendre en compte les avancements d'échelons, de grade et une mise en réserve dans le cas de recrutement. A signaler que le service "Incendie" passe de 173 348 euros à 179 537 euros soit une augmentation de plus de 3,5 %. A propos des prévisions de recette de fonctionnement, elles sont établies à partir des quatre taxes, de la taxe des ordures ménagères, et des dotations de l'Etat. Pour la taxe de séjour, la prudence reste de rigueur suite à la baisse enregistrée en 2008 par rapport à 2007.

### Imposition : + 1,05% Un des taux les plus bas du Var !

**Avec des taux d'imposition parmi les plus bas du département, Gassin s'est classé 144 sur les 153 communes varoises en 2008 (idem à 2007). Avec une augmentation de 1,05 % Gassin continuera à occuper en 2009, une place dans le bas du tableau.**



### Taux d'imposition 2008

Taxe habitation : 4,88
Foncier bâti : 9,31
Foncier non bâti : 31,64
Taxe professionnelle : 8,43

### 2009

Taxe habitation : 4,93
Foncier bâti : 9,41
Foncier non bâti : 31,97
Taxe professionnelle : 8,52

Investissement	Budget primitif 2009 (vue d'ensemble)	Fonctionnement
<b>Recettes :</b> 3 599 279 €		
Dotations fonds divers : 459 936 €		Atténuation de charges 10 000 €
Excédent de fonctionnement capitalisé : 400 000 €		Produits des services du domaine 105 630 €
Produits des cessions : 30 000 €		Impôts et taxes 4 008 019 €
Virement de la section de fonctionnement : 2 252 027 €		Dotations, participations 813 979 €
Opération d'ordre : 19 491 €		Produits d'activité 55 000 €
Opérations patrimoniales : 23 311 €		Produits financiers 112 €
Restes à réaliser 2008 : 360 978 €		Produits exceptionnels 10 000 €
Résultat reporté 2008 : 53 536 €		Excédent de fonctionnement reporté 2 670 648 €
<b>Dépenses :</b> 3 599 279 €		<b>Dépenses</b> 7 673 388 €
Immobilisations incorporelles : 57 000 €		Charges à caractère général 1 915 200 €
Immobilisations corporelles : 1 250 522 €		Charges personnel 1 918 316 €
Immobilisations en cours : 1 905 045 €		Atténuation produits 54 183 €
Emprunts dettes : 195 059 €		Autres charges gestion courante 1 235 586 €
Opérations patrimoniales : 23 311 €		Charges financières 109 240 €
Restes à réaliser 2008 : 168 342 €		Charges exceptionnelles 15 100 €
		Dépenses imprévues 154 245 €
		Virement à section d'investissement 2 252 027 €
		Opération d'ordre 19 491 €

## Questions à Anne-Marie Waniart, adjointe aux finances

**La Vie Gassinoise : Quelle est la philosophie du nouveau budget de la commune ?**

**Anne-Marie Waniart :** Notre philosophie reste identique : Gassin est une commune de moins de 3 000 habitants qui dispose de recettes essentiellement fiscales. Notre politique est de dépenser au plus juste, de maintenir les impôts qui pèsent sur nos concitoyens dans des limites raisonnables et d'autofinancer nos actions. La volonté de l'équipe municipale a toujours été d'avoir un recours limité à l'emprunt.

**LVG : Quelles sont les grandes orientations pour 2009 ?**

**Anne-Marie Waniart :** Nous nous efforçons de mettre en application notre programme. En 2007 et 2008, le budget investissement était élevé compte tenu du gros effort financier consenti pour la construction du bâtiment abritant l'école "L'Espelidou" et la salle polyvalente. Nous allons poursuivre l'aménagement paysager des abords et achever l'aménagement intérieur de la salle. Parmi les chantiers importants, nous prévoyons la mise en sécurité de la route du Bourrian (une somme de 300 000 euros a été inscrite au budget pour réaliser la première tranche des travaux), la création de la déchetterie et l'agrandissement de la crèche parentale. Nos efforts porteront également sur le renouvellement du matériel et du mobilier notamment par l'achat de matériel pour les services techniques et le



### BUDGET 2009

**Fonctionnement : 7 673 388 €**

**Investissement : 3 599 279 €**

CCFF, et sur l'entretien des bâtiments communaux et de la voirie. J'ajoute que nous disposons de 500 000 euros pour les acquisitions foncières. Nous poursuivons notre politique de soutien au milieu associatif auquel nous sommes très sensibles. 165 000 euros leur seront consacrés cette année. Nos associations participent à la vie de notre village.

**LVG : Peut-on parler de budget raisonnable ?**

**Anne-Marie Waniart :** Ce budget nous paraît raisonnable et met en application les grandes lignes rappelées par M. Yvon Zerbone dans son dernier éditorial de *La Vie Gassinoise*.



## Débroussaillage

**Pensez-y avant l'été !**

Le débroussaillage reste le meilleur rempart contre les risques d'incendie et la propagation du feu. Il permet de protéger votre habitation et votre propriété. En effet, vous le savez, la sécheresse en été est telle qu'il faut parfois peu de choses pour que le feu démarre et se propage rapidement. L'emploi du feu, par ailleurs, notamment pour éliminer les rémanents de coupe et débroussaillage, est strictement limité pour les propriétaires ou leurs ayants droit. Dans les bois, forêts, plantations, reboisements, landes, maquis et garrigues et sur tous les terrains situés à moins de 200 m de ces formations, il est strictement interdit du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre (arrêté préfectoral du 5 avril 2004). Pour plus de précisions concernant les périodes autorisées, n'hésitez pas à appeler en mairie.



◆ **Nouveau point "Info tourisme"**

## Gassin renforce son accueil touristique

(Suite de la page 1) ➤

La mission de cette nouvelle hôtesse sera double : promouvoir l'image de notre commune auprès des touristes afin que Gassin soit reconnue commune touristique à part entière et renforcer l'équipe de la Maison du Tourisme dirigée par Emmanuel Bertrand.

La commune prendra en charge pour l'année 2009 une dépense supplémentaire de 40 000 euros dont un quart d'installation logistique (puis de 30 000 euros à partir de 2010). Dans sa lettre de remerciement à cette adhésion qu'il a adressée à Yvon Zerbone, Alain Benedetto, maire de Grimaud mais également président du Syndicat à vocation unique (Sivu) du golfe de Saint-Tropez / Pays des Maures, a salué cette décision qui va "permettre de dégager le débat des seules préoccupations financières pour traiter des projets de la politique touristique". Sur un budget global de 690 000 euros, Gassin arrive en troisième position pour sa participation financière



financière derrière Grimaud (88735 euros) et Ramatuelle (85 147 euros). Pour 2009, le total sera de 81 321 euros + 40 000 euros, soit 121 321 euros.

◆ **Centre aéré d'avril et école maternelle**



### Pensez aux inscriptions !

\* Les inscriptions pour le centre aéré des vacances d'été se feront du 1er au 19 juin. Renseignements et inscription en mairie.

\* Pour les enfants nés en 2006, les inscriptions à l'école maternelle seront prises en mairie à compter du lundi 4 mai. Les pièces à fournir sont le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant, un justificatif de domicile, un certificat médical d'aptitude à la vie collective, en milieu scolaire (obligatoire) et, pour les parents divorcés, un extrait du jugement de divorce désignant la personne qui a la garde de l'enfant. La fiche d'inscription et la liste des pièces à fournir sont également sur le site Internet de la mairie.

◆ **Commerces et services à Gassin**

### Sur [www.mairie-gassin.fr](http://www.mairie-gassin.fr)

Le nouveau site Internet de la mairie permet aux entreprises implantées sur la commune de figurer gratuitement dans un annuaire qui leur est dédié. Si vous êtes commerçant, artisan, chef d'entreprise, profession libérale... et que vous souhaitez vous inscrire, vous pouvez faire parvenir votre demande par mail. Rendez vous sur [www.mairie-gassin.fr](http://www.mairie-gassin.fr), cliquez sur "contact" en haut et à droite de la page d'accueil et précisez la nature de votre activité ainsi que vos nom, adresse, numéros de téléphone et fax,



site Internet et adresse mail pour vous joindre. Seules les entreprises ayant contacté la mairie seront présentes sur le site.

La Vie Gassinoise

◆ **Nouvel hôtel de luxe**

### Le Kube et son bar de glace !



LE CHANTIER en cours prendra fin dans quelques semaines, l'ouverture est prévue pour l'été. Le Kube, un nouvel hôtel de luxe, verra le jour sur le front de mer en lieu et place de l'ancienne clinique de l'Oasis. Doté de 41 chambres et suites plantées au cœur d'un parc paysagé, ce nouvel établissement qui va renforcer l'offre touristique hôtelière gassinoise, disposera de deux piscines, deux restaurants, trois bars dont un "sky bar" (un bar à ciel ouvert), un spa et une salle de fitness. Le Kube est l'une des deux marques de la société Murano hôtels & resorts, déjà implantée à Paris et à Marrakech, dont la vocation est de concevoir et d'exploiter hôtels, restaurants, bars spa et produits dérivés. Mais l'originalité de ce concept est la création d'un vrai bar de glace où l'on pourra déguster par une température ambiante polaire de... moins 12° ! Tenue imposée (et prêtée !) : parkas, gants et bonnets, même en été. Brrrrr !

### ◆ **Bibliothèque municipale**

## A la découverte du monde !

*C'est moins cher qu'un aller simple Gassin-New York, moins cher qu'une nuit d'hôtel dans un palace d'Extrême-Orient, moins cher que n'importe quelle œuvre d'art !*

**P**our 16 euros par an et par foyer (cotisation à diviser donc par autant de membres habitant au foyer; les prêts, ensuite, sont gratuits et illimités en nombre et en durée), vous pourrez vous offrir : les plus beaux voyages autour de la terre, en images ou en récits, les nuits les plus longues en Orient, en Afrique ou au pôle Nord et un accès quasi-illimité aux plus beaux chefs-d'œuvre que la terre a jamais portés. Et ce n'est pas tout ! Comment ? En venant découvrir les trésors qui vous attendent sur les étagères de la bibliothèque municipale : 2000 ouvrages, romans, policiers, BD, bibliographies, livres d'art, oeuvres classiques et récentes, les derniers Goncourt, le choix des libraires, autant d'invitations

au voyage dans l'imaginaire, la connaissance, la profondeur et l'épaisseur de soi, la découverte des autres, dans l'histoire et le temps, vers des pays lointains... en vrai, en images, en pensées, en couleurs, avec ou sans photographies, et les parfums des contrées éloignées, les lumières des océans et des planètes... "Il était une fois..." : c'est parti, la fortune est au bout de la phrase ! Ouverte chaque mercredi de 17 à 18 h sous la bienveillance d'une passionnée bien connue au Village : Chantal Simoni (photo) précieusement aidée par Solange Joly. Et sur rendez-vous en téléphonant au 04 94 56 19 18 ou 06 82 03 85 45. Bibliothèque municipale : rue des Ecoles à côté de la mairie annexe. Un livre : un ticket pour l'aventure !



### ◆ **Pont de Belieu**

## Aménagements en phase d'étude

**D**ans le cadre des travaux envisagés route du Bourrian, la commune prévoit l'élargissement du pont de Belieu afin de faciliter en toute sécurité le trafic routier et le passage des promeneurs. Des contacts sont en cours à cet effet avec les différentes administrations de l'Etat (DDE, DDA...). Le futur ouvrage communal sera calibré pour ne pas engendrer de barrages en cas de très fortes pluies, comme le préconisent les études des crues dites centennales, c'est-à-dire dont le maximum a été atteint en cet endroit depuis 100 ans; des normes imposées par la "police de l'eau", la DDAF, la direction départementale de l'agriculture et de la forêt.

### ◆ **Assemblée générale de l'OMACL**

## Rapports moral et financier adoptés



En présence des adhérents et de nombreuses associations, les membres de l'OMACL, l'office municipal de l'animation, la culture et les loisirs, ont adopté à l'unanimité les rapports d'activité et financier pour l'année 2008 lors de leur dernière assemblée générale. Près de 40 manifestations ont été organisées sur la commune l'an passé, sous le patronage de l'OMACL, et toujours avec le souhait d'en élever le niveau culturel. Pour l'année à venir, les manifestations traditionnelles ont été reconduites (lire page 8), notamment les concerts à la chapelle de la Consolation et les "Rencontres de l'environnement" pour leur deuxième édition avec la participation des 12 communes du golfe.

### ◆ **Espace Santé**

## Un chantier en bon état de marche

**L**es fortes pluies de cet hiver n'ont ni altéré l'état du chantier de l'Espace santé, en cours de construction à proximité du pôle de santé, ni ralenti sa patiente évolution. Maintenant hors d'eau, le bâtiment, construit par la société SN Vigna (architecte : Jean-Pascal Clément; maîtrise d'ouvrage : Var aménagement développement), dispose de toute son étanchéité et les premiers lots, prévus pour être livrés, bruts de décoffrage, en janvier prochain, pourraient même l'être plus tôt que prévu. La deuxième phase a débuté. A

l'heure actuelle, il reste à mettre en place les différents raccordements du bâtiment au réseau public, eau, électricité, informatique... puis à achever l'esthétique de l'établissement médical et paramédical par un revêtement de couleur en phase avec son environnement et dans l'esprit du pôle de santé existant. Parmi les 12 lots, dont les surfaces varient de 64 à 332 m<sup>2</sup>, se sont déjà portés acquéreurs un laboratoire d'analyses médicales, un chirurgien-dentiste, un psychologue et un pédiatre. La commercialisation continue.



### ◆ **Permanences sociales ?**

#### Site Internet : une mine d'informations !

Afin de permettre aux Gassinois d'effectuer certaines démarches sur la commune, la mairie annexe, située dans le village sous l'école primaire, accueille régulièrement plusieurs permanences sociales.

La **CPAM** (Caisse primaire d'assurance maladie) est présente tous les mardis de 10 h 15 à 11 h 30.

L'**association Clarisse / Dom Emploi** de Sainte-Maxime reçoit les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis après-midi de 14 h à 17 h.

Le "**Clic Image**" de Sainte-Maxime reçoit les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis de chaque mois de 14 h à 16 h 30.

En mairie, cette fois, M. l'**architecte des Bâtiments de France** tient une permanence mensuelle (sur rendez-vous auprès du service urbanisme).

L'**assistante sociale** du conseil général reçoit également sur rendez-vous (tél. : 04 94 55 44 50).

Ces renseignements sont également sur le site Internet de la commune.  
[www.mairie-gassin.fr](http://www.mairie-gassin.fr)

➤ **JEUDI 28 MAI**  
Concert du groupe "Les musiciens d'ici et d'ailleurs".  
18 h à l'église de Gassin

➤ **SAMEDI 6 ET DIM. 7 JUIN**  
26<sup>ème</sup> Course de côte nationale automobile.



Samedi : essais à partir de 14 h  
Dimanche : courses à partir de 9 h

➤ **DIMANCHE 21 JUIN**  
Fête de la musique sur la place des Iles d'Or animée par le groupe Gassinois Voy a Bailar

➤ **MERCREDI 24 JUIN**  
Fête et feu de la Saint-Jean, organisée par la communauté brésilienne. Aire de loisirs

➤ **DIMANCHE 28 JUIN**  
Grande fête avec parade du groupe folklorique de maintenance et tradition de Gassin



"Lei Masco" en l'honneur de ses 20 ans

➤ **MERCREDI 24 JUIN**  
Fête et feu de la Saint-Jean, organisée par la communauté brésilienne. Aire de loisirs

➤ **DIMANCHE 12 JUILLET**  
Paëlla géante de Charly suivie d'une grande soirée espagnole animée par le groupe "Les News Gipsies". Aire de loisirs à partir de 20 h. Participation : 20 €  
Sur réservation au 04 94 56 04 18

➤ **LUNDI 13 JUILLET**  
Retraite aux flambeaux avec le groupe des Joyeux Larigots. Rendez-vous à 21 h à l'aire de Loisirs. Défilé et petit concert sur la place des Iles d'Or et sur la place des Barrys



## "Gassin, ciel, terre et mer"

Le nouveau livre bientôt disponible !

**ANNONCÉ** dans "La Vie Gassinoise" en décembre dernier, le nouveau livre sur notre commune est en cours de fabrication et paraîtra courant mai. L'auteur, Guy Leduc, et son éditeur ont choisi de faire coïncider sa sortie

officielle avec la date anniversaire (15 ans) de l'adhésion de Gassin à l'association des Plus beaux Villages de France (1994). L'ouvrage donne une part belle à notre village et son territoire et ouvre ses pages à toute la presqu'île. Nous en reparlerons.

## Rabarama

Sculptures monumentales



**TELLE UNE SENTINELLE** à l'affût sur la presqu'île, la sculpture monumentale bleu, blanc et or ne vous aura pas échappé. Accroupie, la première d'une série se blottit en lisière des pépinières Derbez. Les autres se sont plantées en des points stratégiques à Saint-Tropez et Ramatuelle, sur les places et bientôt les plages. Elles sont l'œuvre de Rabarama (à gauche sur la photo à côté de Fernand Ansaldi), une artiste qui vit et travaille à Padoue (Italie). Douée pour la sculpture depuis sa plus tendre enfance, après une formation artistique à l'Accademia di Belle Arti de Venise, Rabarama a très vite été reconnue comme une artiste inter-

## Association Sissi'madis

En faveur d'enfants porteurs de handicaps

**DES ENFANTS** porteurs de handicaps dans les structures de la petite enfance, tel est l'objectif de cette association, présente à Cavalaire et à Ramatuelle et soutenue notamment par le conseil général du Var, la Région et la fondation de France. Représentée par Sigolène Defour, l'association apporte aux familles ayant la responsabilité d'un enfant porteur de handicap un soutien moral et financier. Elle propose aux enfants "une accompagnatrice personnelle afin de leur permettre d'évoluer auprès d'autres enfants avec un matériel adapté dans un univers propice au jeu, à l'écoute et à l'exploration". [sissi-madis@orange.fr](mailto:sissi-madis@orange.fr)

nationale confirmée. Rabarama se diversifie notamment dans les sculptures en terre cuite, bronze peint, marbre de Carrare ou encore en peinture à l'huile, inclusions en résine et bijoux... Sur la commune, ses œuvres seront également visibles à l'hôtel Villa Belrose, boulevard des Crêtes, au domaine de la Rouillère et aux haras de Gassin, de juin à octobre.

## Le loto fait salle comble !



**LA NOUVELLE** salle municipale de l'école maternelle a encore fait recette en accueillant, dans une chaleureuse et conviviale ambiance, plus de 200 personnes lors du "Grand Loto" organisé par l'OMACL et doté de nombreux prix. Le premier attribué est un séjour étape de luxe 4 étoiles à hôtel Villa Belrose, valable pour deux personnes avec dîner

gastonomique, nuit et petit-déjeuner compris. Le second est un chèque de 1000 euros à valoir sur un achat de voyage dans le catalogue *Géant Casino*. A signaler que ce sont deux Gassinoises qui ont gagné ces deux premiers prix.

## Foire artisanale

**PRÉSENTÉE** par l'association Plein Ph'Arts, de 9 h à 19 h sur l'aire de loisirs Les lundi 13 avril, vendredi 1<sup>er</sup> mai, dimanche 24 mai, lundi 1<sup>er</sup> juin et vendredi 10 juillet

Responsable de la publication : Yvon Zerbone  
Comité de rédaction présidé par Fernand Ansaldi avec Patrick Gindre et Thierry Thiercelin  
Conception - rédaction : Henri Lameyre  
[www.presse-edition.com](http://www.presse-edition.com)  
Conception graphique, maquette : Jean-Pascal  
Impression : Art Concept sur papier recyclé  
Siège : mairie de Gassin. BP 18 - 83580 Gassin  
Tél. : 04 94 56 62 00. Fax : 04 94 56 41 61  
Site Internet : [www.mairie-gassin.fr](http://www.mairie-gassin.fr)